

Communiqué

Le 13 avril 1995

N° 70

LE CANADA SE RÉJOUIT DE LA FERMETURE DE TCHERNOBYL

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a accueilli favorablement, aujourd'hui, la décision de l'Ukraine de fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl au plus tard en l'an 2 000.

« Le Canada et ses partenaires du G-7 ont collaboré étroitement avec le gouvernement de l'Ukraine à la mise au point d'un plan favorisant une fermeture rapide de la centrale nucléaire. Cette annonce marque un pas en avant », a déclaré M. Ouellet.

Le ministre a rappelé que lors du Sommet du G-7 tenu l'an dernier à Naples, un plan d'action pour la réforme du secteur de l'énergie en Ukraine avait été annoncé afin d'aider ce pays à mener à bien ses initiatives dans le domaine de la sûreté nucléaire.

Une centrale thermique de 3 000 mégawatts à Slavutich, une ville située à proximité de Tchernobyl, aidera à compenser la perte de l'énergie produite par la centrale de Tchernobyl et à satisfaire aux besoins de l'Ukraine en matière d'énergie. Le gouvernement de l'Ukraine élaborera un plan détaillé ayant trait à ce projet avant le sommet du G-7 qui doit avoir lieu à Halifax du 15 au 17 juin prochains.

M. Ouellet a aussi encouragé les efforts soutenus des représentants du G-7, de l'Union européenne et du gouvernement de l'Ukraine en vue de l'édification d'une nouvelle chape sur l'unité 4 de Tchernobyl – celle où a eu lieu le terrible accident en 1986 – , pour protéger l'environnement contre les effets d'une exposition supplémentaire aux radiations.



À titre de président du groupe de travail du G-7 sur la sûreté nucléaire, le Canada veillera à ce que cet engagement puisse être concrétisé.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874